



OCAN
Service du paysage et des forêts
Rue des Battoirs 7
1205 Genève

Genève, le 11 novembre 2019

N/réf. : PFO/MDE/cth

Décision en constatation de la nature forestière

Commune : Chêne-Bourg
Parcelle(s) : 3549
Adresse de l'objet : 37 à 45, avenue de Bel-Air

Considéranants : Vu le relevé des boisés du 22.08.2019,
Vu la publication de la requête en date du 23.09.2019,
Vu la publication de la décision dans la Feuille d'Avis Officielle
du 11.11.2019,

Vu le protocole n° 2019-54c annexé, établissant les caractéristiques et
fonctions forestières constituant la motivation de la présente décision;

Décision : Le relevé figurant au plan 7913 du 12.09.2019, faisant partie intégrante
de la présente décision, est considéré comme forêt, au sens de l'art. 2
de la loi fédérale sur les forêts (LFo – 921.0) et de l'article 2 de la loi sur
les forêts (LForêts - M 5 10).

Patrik Fouvry
Inspecteur cantonal des forêts

Annexes mentionnées

Cette décision peut faire l'objet d'un recours dans un délai de 30 jours auprès du Tribunal administratif de première instance, pour
adresse: Rue Ami-Lullin 4, case postale 3888, 1211 Genève 3, dans un délai de 30 jours dès le lendemain de sa publication dans
la FAO (art. 63 LForêts du 20.05.1999, M 5 10).



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE CANTONAL DE L'AGRICULTURE ET DE LA NATURE
Service du paysage et des forêts
Rue des Battoirs 7 – 1205 Genève Tél. +41 (0) 22 388 55 40

www.ge.ch/nature

PROTOCOLE EN CONSTATATION DE LA NATURE FORESTIÈRE OU NON FORESTIÈRE

Selon l'art.4 Lforêts du 20 mai 1999 (M 5 10) et l'art.9 Rforêts du 22 août 2000 (M 5 10.01)

N°dossier: 2019-54c

Localisation:

Commune(s)	Parcelle(s)	N°	Adresse
Chêne-Bourg	3549	37 à 45	avenue de Bel-Air

Propriétaire(s):

Nom, prénom OU Raison sociale	N°	Adresse
REAL ESTATE TRUST SA	6	route de Denges 6 / 1027 Lonay

Appartenance à la zone:

Zone bois et forêt	Autre(s) zone(s)	Cadastre forestier
Non	Zone 4B	Oui

Relevé:

Relevé effectué le 22.08.2019 par Mde
Plan de situation établi par le bureau JC Wasser SA le 12.09.2019

Caractéristiques forestières:

Espèce(s) indigène(s) - %	Composition	Age du peuplement
100	érables, frêne, chêne, merisier, charme, tilleul.	>40
Espèce(s) étrangère(s) - %	Composition	Age de la lisière
0		3

Structure:

Degré de couvert:	85
Etage intermédiaire:	Oui
Sous-bois:	Oui
Équipement:	Oui
	noisetier, érable, sureau et feuillus divers
	Chemin piétonnier en lisière

Fonctions forestières:

0=sans intérêt 1= peu d'intérêt 2=significatif 3=très important

Structure paysagère 3 Biodiversité 3 Protection 2 Récréation 3 Production 1

Commentaire:

Étroite coulisse forestière (forêt de rive) bordant la Seymaz en rive gauche. Remarques: le 80% du peuplement initial a été supprimé pour des raisons de sécurité et de travaux de renaturation, la nouvelle structure est issue de plantation et de végétation spontanée au stade du bas-perchis.

Décision

NATURE FORESTIERE: Oui

Genève, le 11.11.2019

Signature: L'inspecteur cantonal des forêts